

CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION DU PROJET URBAIN PARTENARIAL « 170 RUE DE GENEVE » CONCLUE ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX ET LA COMMUNE D'ORNEX

Une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP), relative à un projet immobilier situé 170 rue de Genève à Ornex, a été signée entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et la société AQUARELLE le 7 avril 2021. Le président de la Communauté d'agglomération a été autorisé à signer cette convention par délibération du conseil communautaire du 25 mars 2021.

Une seconde convention relative aux modalités d'exécution de la convention de Projet Urbain Partenarial « 170 rue de Genève» a été conclue entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et la commune d'Ornex.

Le maire de la commune d'Ornex a été autorisé à signer cette convention par délibération du conseil municipal du 27 juin 2022.

Le président de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex a été autorisé à signer cette convention par délibération du conseil communautaire du 12 juillet 2022.

Ces conventions sont consultables au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et en mairie d'Ornex aux jours et heures habituels d'ouverture.